

# Jardins et Balcons Fleuris

## Règlement du concours

### Article 1 – Participation au concours

Les Épleumiens qui souhaitent participer au concours doivent s'inscrire **avant le 31 juillet 2017**, soit :

- en retournant le coupon-réponse ci-joint
- en téléchargeant le bulletin d'inscription sur le site internet : [www.ville-st-apolлинаire.fr](http://www.ville-st-apolлинаire.fr)
- en remplissant le bulletin sur place en Mairie.

### Article 3 – Les critères d'appréciation

Sont pris en compte pour le fleurissement :

- l'effort de mise en valeur du lieu
- l'originalité de la décoration

### Article 4 – Passage du jury

Le passage du jury s'effectuera **le 21 août 2017**. Il sera composé de représentants de la commune, de professionnels des espaces verts et des lauréats de la précédente édition.

### Article 5 – Les résultats

Les lauréats seront récompensés au cours d'une **remise de prix** qui clôturera le concours à l'automne.

La **liste des gagnants** paraîtra avec leurs photographies dans la revue municipale « Regards Croisés » et sera affichée en Mairie.

### Article 2 – Organisation

Deux catégories sont représentées :

- **Les jardins fleuris** pour les résidences individuelles
- **Les balcons fleuris** pour les logements collectifs, les décorations de fenêtres ou terrasses pour les maisons individuelles

**Dans tous les cas, le fleurissement devra être visible de la rue lors du passage du jury.**



## Jardins & balcons fleuris

Participez au concours

BULLETIN D'INSCRIPTION

### Candidature

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Etage ..... N° bâtiment .....

Téléphone .....

### Participation

- Jardins fleuris pour les résidences individuelles**
- Balcons fleuris pour les logements collectifs, les décorations de fenêtres ou terrasses pour les maisons individuelles**

Par la présente, je m'engage à ce que le fleurissement soit visible de la rue lors du passage du jury **le 21 août 2017 à partir de 14h15**

Merci de bien vouloir déposer votre candidature en renvoyant ce coupon **avant le 31 juillet 2017 à 18h**

**Mairie de Saint-Apollinaire**

650 rue de Moirey - 21850 Saint-Apollinaire